

Une école de la réussite pour tous

Déclaration du groupe des professions libérales

Triste constat en France, que celui d'une école qui renforce les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle des enfants ! 20% de nos jeunes ne maîtrisent pas suffisamment les compétences de base à l'entrée en sixième. C'est pour notre société un réel handicap. Le défi majeur que l'école doit absolument relever n'est pas nouveau. Pour qu'elle soit celle de la réussite de tous, l'école ne doit abandonner aucun enfant, au bord de la route.

Les auditions ont tenté de montrer comment surmonter l'obstacle du déterminisme social en sortant des schémas classiques. En rappelant que l'école n'est pas le seul lieu d'éducation des enfants, l'avis remet au cœur du débat, la place privilégiée que doivent occuper les parents.

L'avis rappelle combien il importe de prévenir les difficultés scolaires dès la maternelle qui doit constituer « un bon départ » pour les enfants dans leur parcours scolaire. Vivre une première expérience scolaire réussie et permettre un accrochage cognitif et culturel juste (par opposition à décrochage), évite de trop lourdes conséquences pour l'élève et l'adulte en devenir.

Par ailleurs, si la question de la personnalisation des parcours, de l'attention portée au développement de chacun est primordiale... dans ce parcours, il faut y intégrer l'orientation mais veiller à ce qu'elle ne soit pas trop précoce, qu'elle soit réversible et qu'elle intègre la découverte du monde économique et professionnel.

L'école ne peut pas réduire les inégalités économiques et sociales des familles, mais en tant que « lieu social », elle doit davantage s'ouvrir aux parents, aux collectivités territoriales, pour développer des synergies. Comme le souligne l'avis, la clé de la réussite éducative repose sur le dialogue des parents et des enseignants à l'école. Il s'agit de les sensibiliser davantage à l'importance de l'acquisition du savoir, voire de les accompagner s'ils sont démunis. Leur rôle est fondamental dans le développement de leur enfant. Ils sont un maillon essentiel.

L'école doit chercher en permanence à dispenser des pédagogies innovantes, mieux adaptées aux besoins et acquis de chaque élève, précise l'avis. Certains enfants vont plus vite que d'autres. Il faut éviter ce regard normatif qui consiste à vouloir que les élèves soient tous au même niveau, sous la même toise, au même moment, au même âge. Le qualificatif « juste » a pour nous, deux dimensions : celle de la justice, c'est-à-dire un traitement égal pour tous, mais aussi celle de la justesse, c'est-à-dire un traitement adapté à chacun. L'avis a raison de rappeler que l'école devrait être un lieu d'apprentissage permettant à chaque élève de se concentrer sur sa propre progression.

Enfin le métier d'enseignant est devenu très technique. Il y a nécessité d'un effort de formation initiale et continue. On sait beaucoup de choses en pédagogie ou en didactique, mais il y a une épaisseur d'humanité dont il ne faut pas se départir pour comprendre certaines choses.

On sait combien la grande difficulté scolaire débouche à son tour sur la grande difficulté économique, sociale et personnelle. Une des conditions de la réussite de tous est le plaisir d'apprendre, ce qui n'exclut pas l'effort, ni la confiance que l'enfant doit acquérir en ses propres compétences et la confiance qu'il doit acquérir dans les autres. Le groupe des professions libérales a voté l'avis.